



Monsieur Le Président
EPT EST ENSEMBLE
100 avenue Gaston Roussel
93232 Romainville

Romainville, le 13 juillet 2021

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre courrier envoyé vendredi 9 juillet à M. Adda Benyoucef, courrier daté curieusement du 22 avril 2020.

Il n'y a dans ce courrier rien de conforme à ce qui a été annoncé lors de la réunion avec les représentants de la CGT du mercredi 7 juillet.

En effet, l'annonce de l'enquête administrative a été présentée comme découlant du « dysfonctionnement » à l'UT Nord de la DPVD et permettra de vérifier qu'il n'y a pas de discrimination (syndicale ou religieuse). Vous nous avez affirmé que son but était d'enquêter sur le climat délétère et en particulier sur les lettres anonymes que vous recevez très régulièrement.

Nous vous avons à ce moment-là demandé la protection fonctionnelle pour le ou les agents menacés par ces lettres. A ce jour, et à notre connaissance, vous n'y avez pas répondu et donc pas rempli à votre obligation statutaire de protection des agents comme la loi du 13 juillet 1983 vous y oblige.

Lors de cette réunion, il n'a pas été question de reprendre à zéro la procédure comme vous semblez l'indiquer dans votre courrier mais bien de renouveler le contrat de M. Adda Benyoucef soit dans son service soit dans un autre service. A aucun moment n'a été prononcé le mot de non renouvellement du contrat.

L'enquête administrative telle que vous l'avez diligentée est donc en complète contradiction avec la façon dont elle nous a été présentée lors de cette réunion. Votre courrier vient contredire votre parole puisque l'enquête va poursuivre le dossier à charge contre M. Adda Benyoucef en se bornant à vérifier son dossier en défense. Les seuls nouveaux éléments que vous avez dans ce dossier sont les lettres anonymes qui au lieu de déclencher une enquête administrative à charge auraient dû déboucher sur signalement au titre de l'article 40 du code pénal pour diffamation, discrimination et dénonciation calomnieuse.

Monsieur le Président, la situation de discrimination syndicale est claire, nous vous avons déjà alerté bien avant de connaître la situation administrative de notre collègue. Vous ne nous avez jamais reçus ou répondu ni même accusé réception de nos courriers. Nous vous demandons à nouveau solennellement de mettre fin à cette situation et de suivre l'avis de la CCP en réintégrant et en titularisant M. Adda Benyoucef à son poste.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la CGT Est Ensemble
Jean-Sébastien Testoni, secrétaire général



Copies : Mme Séhouane, Vice-Présidente ; Mme Rommé, DGS